

AUX PARENTS DES ELEVES DE 1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème} ANNEES

Objet : Les choix pour la deuxième année, le deuxième degré et le troisième degré.

Chers parents,

La fin de l'année scolaire approche à grand pas, il faut donc songer à opérer le choix des options pour la deuxième année (élèves qui sont en fin de première année), pour le degré d'orientation (élèves qui arrivent au terme de la deuxième année) et pour les élèves qui arrivent au terme de la quatrième année. Nous y parlerons des diverses possibilités de carrière scolaire. Ainsi vous pourrez encore mieux aider votre enfant dans son choix et prendre une décision en pleine connaissance de cause. Pour les élèves qui arrivent en fin de deuxième, cette étape de la carrière scolaire est importante à plus d'un titre. En effet, il s'agit d'abord de définir la forme d'enseignement qui correspond le mieux aux intérêts et aux capacités de l'élève : enseignement de transition (général ou technique), enseignement de qualification, études de type long, études de type court ; ensuite, le contrat souscrit en fin de deuxième engage théoriquement l'élève pour deux ans : sauf avis favorable du conseil de classe, il ne sera pas possible de changer de parcours en fin de troisième. Si le rénové donne davantage de souplesse à la carrière scolaire, il reste cependant des contraintes qu'il vaut mieux connaître avant de s'engager.

La maturation de ce choix se déroule en plusieurs étapes :

- *une information du Centre PMS et de la direction.*
- *un forum des options pour les élèves de quatrième année.*
- *une information spécifique liée à l'immersion (un courrier sera distribué à l'attention des parents des élèves de 2^{ème} année)*
- *une réunion de parents commune à propos des options à l'issue de la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 4^{ème} années qui aura lieu en l'église du collège*

le vendredi 20 avril 2018 à 18h30

Nous y parlerons des diverses possibilités qui s'ouvrent au seuil de la deuxième, de la troisième et de la cinquième années. Le projet relatif à l'immersion sera également abordé. Ainsi vous pourrez encore mieux aider votre enfant dans son choix et prendre une décision en pleine connaissance de cause.

Nous souhaitons connaître ce choix définitif pour le mercredi 2 mai au plus tard.

Le conseil de classe de fin d'année, en se basant sur l'observation menée durant un, deux ou quatre ans, analysera les propositions des élèves et vous fera part de ses conclusions définitives.

Les résultats obtenus à la session de juin constitueront donc un élément déterminant dans l'appréciation des professeurs. C'est la raison pour laquelle il s'agit de préparer dès maintenant cette étape décisive.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, chers parents, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Vinciane Jacques
Sous-directrice

Thierry Héroufosse
Directeur

Talon à remettre au titulaire le lundi 16 avril au plus tard.

Madame, Monsieur.....
parent(s) de..... Classe de
participeront / ne participeront (*) pas à la réunion d'information du vendredi 20 avril à 18h30

Date

Signature

(*) biffer les mentions inutiles

NB : A votre disposition, le **guide des Options** distribué à l'ensemble des élèves concernés par une orientation, également disponible en ligne sur le site du Collège : www.saintstanislas.be